

## Vingt ans de photographie aux Archives nationales

Serge Czarnecki

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Czarnecki Serge. Vingt ans de photographie aux Archives nationales. In: La Gazette des archives, n°64, 1969. pp. 47-53;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.1969.2060>

[https://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_1969\\_num\\_64\\_1\\_2060](https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_1969_num_64_1_2060)

---

Fichier pdf généré le 12/05/2018



Certains de ces microfilms, réalisés à l'aide d'une caméra cinématographique (négatif 18 × 24 mm) employée en « vue par vue », étaient de ce fait d'une qualité désastreuse et durent être refaits par la suite.

Les besoins se faisant de plus en plus pressants et les essais demandés aux photographes de M<sup>lle</sup> Vielliard, directrice de l'I.R.H.T., ayant donné toute satisfaction, la nécessité de la création d'un service de microfilm aux Archives nationales s'imposa.

Au début de 1949, une mission photographique fut envoyée à Nuremberg, sous la direction de M. Marichal, afin de microfilmer des pièces du procès destinées à compléter ce que les Archives nationales peuvent avoir en originaux ou en copies. Une partie importante du matériel (dont une camionnette laboratoire) ainsi que le personnel (deux personnes assumant chacune le double rôle de photographe et de chauffeur) étaient prêtés par l'I.R.H.T.

C'est alors que M. Charles Braibant, directeur général des Archives de France, créa le service des Archives économiques et privées et du Microfilm.

Cette création, assez symbolique (un appareil de prise de vue fut acheté, mais il n'y avait aucun opérateur pour le faire fonctionner), permettait toutefois d'obtenir des crédits.

En faisant exécuter des microfilms des séries les plus importantes des Archives nationales (J, JJ et KK), tantôt par des façonniers, tantôt par un artisan venant utiliser l'appareil appartenant au service, la collection des microfilms s'enrichit peu à peu.

Il faut attendre août 1952 pour obtenir un poste d'opérateur photographe.

Alors commence seulement le long cheminement qui conduit, sous les directions successives de MM. Michel François, Roger Gourmelon, Christian Gut et Ferréol de Ferry, au Service photographique actuel.

Posséder un appareil de prise de vue et un photographe qualifié ne suffit pas pour faire des microfilms ; il faut également les traiter chimiquement. Pendant plus de trois ans, ces travaux furent confiés à un laboratoire qui les exécuta plus ou moins bien, ce qui explique la qualité inégale des films.

Après avoir trouvé un emplacement pour l'implantation d'un laboratoire, il fallut attendre la rénovation des écuries de l'Hôtel de Rohan (Boisgelin) pour pouvoir mettre sur pied un service complet de microfilmage, comprenant aussi bien la prise de vue que le traitement chimique, le classement et la conservation des microfilms.

Cela commença par de multiples visites à des laboratoires photographiques afin de s'inspirer des créations déjà existantes. Les fabricants de matériel furent également passés au crible pour déterminer quels étaient les appareils les plus adaptés au travail que l'on aurait à leur demander, et ceux-ci furent acquis petit à petit, selon les possibilités de crédits, quitte à rester quelquefois plusieurs mois sans pouvoir servir, les travaux d'aménagement des locaux n'étant pas assez avancés.

En même temps des plans furent établis, qui devaient tenir compte autant de la place qui était allouée que du gabarit des appareils à y loger.

Parfois, des discussions homériques furent menées avec les architectes et les entrepreneurs qui semblaient bien peu au courant des besoins, évidemment très particuliers, de cette réalisation : par exemple la mise en place d'appareils de trois mètres de hauteur nécessita la destruction d'un plafond tout neuf qui ne laissait que deux mètres quatre vingt !

Il était également nécessaire de dégager des règles de classement et d'identification des documents à reproduire. En effet, il s'avérait indispensable, autant que d'adapter la technique photographique à la reproduction de pièces d'archives, de reconsidérer les règles archivistiques de classement afin de les adapter à la technique de la microcopie nouvellement utilisée.

Ces deux études furent menées conjointement, et M. Gourmelon, avec son esprit vif et réaliste, aida fortement à mettre en évidence et à commencer l'application des normes en service actuellement.

De plus, il fallait faire des inventaires des microfilms existants pour en faciliter la consultation, consultation évidemment plus difficile sur microfilm que directement sur les documents originaux.

D'autre part, les microfilms, souvent utilisés et maniés avec plus ou moins de précautions, risquent de se détériorer et comme, dans une forte proportion, la collection des microfilms n'existait qu'en exemplaire unique, il devenait utile de faire des tirages massifs afin d'obtenir deux exemplaires de chaque microfilm, un de lecture et un autre de sécurité.

Tout cela, s'imposant en même temps, exigeait beaucoup de travail avec peu d'aide. Depuis la création d'un poste d'opérateur photographe en 1952, le travail était effectué seulement par la personne occupant ce poste, aidée épisodiquement par du personnel temporaire et peu qualifié, engagé selon les possibilités très restreintes de recrutement, par exemple par un marin du contingent prêté par le Ministère de la Marine.

En 1955, un atelier de microfilmage comprenant la prise de vue, le traitement chimique du film ainsi que l'agrandissement sur papier, existait enfin, mais ce n'est qu'en 1957 que d'autres postes d'opérateurs photographes purent être obtenus.

En même temps les demandes de travaux au service microfilm se multipliaient en nombre et en genre.

Les fabricants de matériel affirment bien qu'il est possible de résoudre tous les problèmes de reproduction à l'aide du microfilm. Cette affirmation ne peut tromper un technicien, mais c'est un argument publicitaire efficace. — Ainsi, de plus en plus, il était demandé au service du microfilm, des travaux qu'il est en réalité impossible de faire par ce seul procédé.

En 1962, M. André Chamson, directeur général des Archives de France, fut donc bien inspiré en créant, à côté du service de microfilm, une section de photographie.

## ÉTAT ACTUEL DU SERVICE.

De service purement microfilm qu'il était lors de sa création il y a vingt ans, il est devenu maintenant un service photographique complet.

Il comprend trois sections bien définies.

I. Section « *Microfilm* ».

Avec quatre appareils de prise de vue statique, deux à double exemplaire et deux à simple exemplaire, un appareil dynamique à double exemplaire 16 mm, cette section est à même de répondre à tous les besoins de reproduction en microfilm. Elle est complétée par un laboratoire comprenant une tireuse contact en continu (16 et 35 mm), deux machines de traitement chimique du film et un agrandisseur spécialement conçu pour l'agrandissement sur papier des microcopies au trait.

Tous les microfilms sont exécutés selon des normes bien précises, en double exemplaire, un de sécurité conservé en boîte métallique scellée de 120 mètres environ et entreposé en province, et un exemplaire de consultation, en bobine de 30 mètres environ, adaptable à tous les genres d'appareils de lecture, et disponible aux Archives nationales mêmes.

Ce dernier exemplaire est destiné à la lecture sur place, mais également à la consultation en province, évitant ainsi le déplacement d'originaux encombrants et précieux.

La collection de ces microfilms est actuellement de 325 444 mètres (la totalité en double exemplaire) au lieu de 8 631 mètres (en un seul exemplaire) lors de la création du service.

Une exception est faite à ce principe de réalisation. Il s'agit des séries AE (I, II et III), documents constituant le Musée de l'Histoire de France. En effet, ceux-ci sont très demandés en tirage sur papier et il a fallu prévoir un troisième exemplaire, très facilement exploitable pour ce genre d'opération. Aussi ce troisième exemplaire, conservé au laboratoire, en négatif évidemment, se présente-t-il sous forme de bandes normalisées de 23 cm de long (un titre et cinq clichés), ce qui permet de repérer immédiatement le cliché correspondant à la photographie désirée, et sert uniquement à cet usage.

Une troisième forme de microfilm va vraisemblablement être employée par la section : c'est le microfilm mis en carte à fenêtre. Cette méthode permet de classer les clichés à l'unité et semble être le procédé idéal pour les documents ne nécessitant qu'une seule microcopie, les plans et les affiches essentiellement.

## 2. Section « Sceaux et commandes ».

Elle est spécialisée dans la reproduction des sceaux, et s'occupe principalement de la confection d'un fichier, en double exemplaire, comportant un tirage sur papier accompagné des références du sceau reproduit.

La prise de vue est effectuée avec un appareil reflex  $24 \times 36$  mm, mais muni d'un dos chargeur pouvant contenir 17 mètres de film, ce qui permet de faire 450 clichés sans recharger l'appareil, au lieu des 36 clichés exécutés avec l'appareil normal.

Actuellement la presque totalité de la collection Douët d'Arcq a été reproduite, et cela représente environ 15 à 20 000 clichés.

D'autre part, cette section est chargée d'effectuer toutes les commandes qui viennent au jour le jour et de plus en plus nombreuses, concernant surtout des tirages sur papier de documents du Musée et de la collection des sceaux.

## 3. Section « Photographie ».

Cette section du Service photographique est, elle aussi, l'objet de sollicitations qui se multiplient.

Tous les documents comportant des demi-teintes : plans, dessins, gravures, tableaux, photographies..., sont reproduits sur planfilms. Un banc de reproduction est réservé à ce travail. Celui-ci, aux possibilités très étendues, peut être également utilisé pour l'agrandissement sur papier. C'est ainsi que des photographies de plusieurs mètres carrés sont souvent exécutées.

La très importante série des Cartons des Rois (K 1 à 17) est photographiée systématiquement, et la reproduction en microfilm des tirages sur papier de ces planfilms servira au microfilmage futur de la série K en totalité.

Il faut citer aussi la quantité impressionnante des photographies faites pour ou à l'occasion des expositions organisées aux Archives nationales. Les clichés en couleur, diapositives ou tirages sur papier, semblent avoir un attrait particulier et sont également exécutés par cette section.

Un appareil portatif (chambre  $9 \times 12$ ) est utilisé pour les photographies effectuées en dehors du laboratoire, et un superbe  $6 \times 6$  reflex sert pour tous les reportages photographiques qui sont demandés au service.

La collection des planfilms s'enrichit de jour en jour, son classement et sa mise en répertoire sont sur le point d'être terminés.

Tous les domaines de la photographie sont ainsi couverts par le service photographique des Archives nationales, et lorsque l'on se reporte à ses modestes débuts, on réalise l'importance du chemin parcouru.

## PERSPECTIVE D'AVENIR.

Il ne s'agit pas pour autant de penser que là s'arrête le travail de création.

Les techniques se perfectionnent rapidement et, d'autre part, le matériel servant journalièrement arrive à se détériorer. De même que l'on change d'automobile périodiquement et que normalement on la fait entretenir par un spécialiste, de même il faudrait avoir la possibilité de remplacer des appareils fatigués ou démodés et dont l'amortissement est largement dépassé (le premier appareil de prise de vue microfilm, acheté en 1949, est toujours en service), ou d'adapter à certains appareils des améliorations rendant le travail plus aisé et de meilleure qualité.

La production du service augmentant continuellement, la place commence à manquer, et il semble utile de prévoir son extension et surtout son regroupement. En effet, il serait possible, en repensant le Service photographique avec ses adjonctions successives, d'arriver à une meilleure utilisation de la place nécessaire qui rendrait le travail à la fois plus facile et plus efficace.

## LA CONSERVATION DES MICROFILMS.

La dernière difficulté qui restait à résoudre était la conservation de l'exemplaire de sécurité des microfilms.

Un essai de dépôt au château de Chambord révéla, au bout de quelques années, les inconvénients de cette expérience. En effet, les microfilms, en bobines de 30 mètres, restaient à l'air libre et l'atmosphère étant beaucoup trop humide, il y eut bientôt un développement rapide de moisissures. Ces exemplaires ont été mis en boîtes métalliques après un lavage intense, et sont entreposés actuellement dans un dépôt d'archives de province.

Le problème de la conservation de l'exemplaire de sécurité de la collection des microfilms a trouvé, grâce à M. André Chamson, une solution par la construction à Espeyran d'un dépôt central de microfilm, ce qui permettra, on peut l'espérer, de mettre à l'abri de toute destruction le reflet d'un des éléments les plus représentatifs de notre patrimoine national.

Serge CZARNECKI,  
chef de laboratoire au  
Service photographique  
des Archives nationales.

ACCROISSEMENT DE LA COLLECTION DES MICROFILMS  
ET DES CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT DE L'ATELIER <sup>1</sup>

Année	Métrage de films	Nombre de photos	Crédit de fonctionnement
1949	28.470	1.208.550	78.875
1950	43.006	1.891.450	80.000
1951	57.886	2.263.450	79.000
1952	68.033	2.517.125	71.000
1953	76.443	2.727.275	47.280
1954	86.786	3.040.827	73.720
1955	97.335	3.327.655	67.500
1956	105.078	3.542.903	67.500
1957	112.800	3.735.292	57.500
1958	125.793	4.073.830	41.000
1959	136.008	4.333.673	44.500
1960	145.481	4.720.832	47.500
1961	159.765	5.481.055	57.500
1962	179.942	6.082.833	77.500
1963	203.169	6.686.961	67.000
1964	238.862	7.585.426	83.000
1965	263.288	8.198.487	85.500
1966	286.670	8.766.493	80.000
1967	304.282	9.202.472	86.500
1968	325.444	9.730.846	76.500

1. Pour plus de facilité de comparaison, toutes les sommes ont été exprimées en francs nouveaux.